



Schweizerischer Verein der Poststempelsammler SVPS
Association suisse des collectionneurs d'empreintes postales ASCEP

Procès-verbal
de l'assemblée générale

du samedi 26 mars 2022, de 10h15 à 11h15
à l'hôtel Olten, Bahnhofstrasse 5, 4601 Olten

Présidence:	Président:	Peter Leemann
Protocole:	Président:	Peter Leemann
Scrutateur:	Christoph Plüss	
Votants:	21	
Non votants:	Aucun	
Droit de vote:	Le droit de vote n'est contesté à personne	

Ordre du jour:

- a. Approbation du procès-verbal du 23 mars 2021 (vote écrit du 23 mars 2021)
- b. Approbation des rapports annuels du comité
- c. Adoption du rapport s vérificateurs des comptes, approbation des comptes annuels et décharge au comité
- d. Election du président et des autres membres du comité ainsi que des vérificateurs de comptes
- e. Fixation de la cotisation à l'association et adoption du budget 2022

Le président de l'association, Peter Leemann, ouvre l'assemblée générale de l'Association suisse des collectionneurs de timbres-poste et salue les personnes présentes au nom du comité directeur.

En guise d'introduction, un hommage est rendu aux membres décédés. Il s'agit de : Eric Tschan, Werner Widmer, Alder Ernst, Theodor Schmid, Hansruedi Johner, Kurt Seyfert et Charles Ritz. L'assemblée se lève pour une minute de silence.

A la fin de l'année 2021, l'association comptait 165 membres, dont 10 sont domiciliés hors de Suisse. Il est réjouissant de constater que deux nouvelles adhésions ont été enregistrées depuis le début de l'année.

Se sont excusés pour l'assemblée générale : Baumgartner Kurt, Bischofberger Willi, Blaser Jean-Pierre, Brändli Robert, Bugs Wilfried, Ducommun Louis-Philippe, Dünki Joos, Flury Franz, Gebert Karl, Klingler Ernst, Lachat Bernhard, Lopez Roberto, Müller Josef, Pedrelli Livio, Pignat Jean-Daniel, Rigassi Walter, Schärer Max, Tschupp Reto, Wenger Urs et Zurbruggen Stanislaus.

Il est constaté que la convocation et l'annonce de l'assemblée générale ont été faites conformément à l'art. 11 des statuts de l'association. Les invitations ont été envoyées dans les délais.

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté.

Christoph Plüss est proposé comme scrutateur. La proposition n'est pas contestée par l'assemblée et Christoph Plüss est élu à l'unanimité.

a. Approbation du procès-verbal du 23 mars 2021 (vote écrit du 23 mars 2021)

Le procès-verbal a été publié dans le bulletin 2/2021. L'assemblée générale approuve à l'unanimité le procès-verbal de la dernière assemblée générale, qui s'est déroulée par voie écrite en raison de la situation particulière et des mesures de lutte contre le coronavirus (COVID-19).

b. Approbation des rapports annuels du comité

Toujours en raison des restrictions des activités de l'association liées à la pandémie, le rapport de cette année est très court. Le rapport annuel a été publié dans le bulletin 1/2022. L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport annuel du comité.

c. Adoption du rapport des vérificateurs des comptes, approbation des comptes annuels et décharge au comité

Les réviseurs recommandent d'approuver les comptes annuels. Le rapport des vérificateurs des comptes a été publié dans le bulletin 1/2022. Le rapport des derniers est accepté par l'assemblée.

Les comptes annuels ont également été publiés dans le bulletin 1/2022. Aucune remarque n'est formulée par l'assemblée. Les comptes annuels sont ensuite approuvés avec remerciements au caissier et décharge est donnée au comité à l'unanimité.

d. d. Election du président et des autres membres du comité ainsi que des vérificateurs de comptes

Au sein du comité, il faut signaler la démission de Karl Gebert. La vacance dans le domaine des circulations est importante pour l'association. Les membres sont appelés à s'annoncer pour une activité au sein du comité ou, en dehors de l'activité du comité, pour la fonction de responsable de la diffusion. Aucune proposition n'a été faite par l'assemblée elle-même.

Le président donne la parole à Walter Hobi pour procéder à l'élection du président. L'assemblée élit Peter Leemann à l'unanimité.

Les membres actuels du comité Walter Hobi, Willi Bollhalder et Alain Hänni sont également élus in globo à l'unanimité.

Max Schärer ne se représente pas à la fonction de réviseur des comptes. Un hommage lui est rendu en remerciement de ses longues années de service. Karl Gebert se met à disposition comme nouveau vérificateur des comptes. Karl Gebert (nouveau) et Kilian Mathis (ancien) sont élus à l'unanimité par l'assemblée.

e. Fixation de la cotisation à l'association et adoption du budget 2022

Le comité directeur propose à l'assemblée de maintenir la cotisation de l'association au même niveau que l'année précédente. L'assemblée approuve à l'unanimité la cotisation de l'association au montant actuel.

Le budget a été publié dans le bulletin 1/2022. Le caissier Willi Bollhalder explique que la recette de Fr. 6'500.-- s'explique par le regroupement de la caisse des circulations dans la caisse de l'association.

L'assemblée approuve le budget à l'unanimité.

Après les points officiels de l'ordre du jour, Christoph Bucher est honoré de l'insigne de vétéran de la fédération et d'un certificat pour ses 25 ans d'appartenance à l'association. Comme l'honoré n'est pas présent, il le recevra par courrier.

Par ailleurs, le président attire l'attention sur l'exposition HELVETIA 2022 qui se tiendra à Lugano du 18 au 22 mai 2022. L'association y sera représentée par une table associative. Les membres sont invités à apporter leur aide. Il est prévu que les membres présentent une partie de leur collection et représentent ainsi l'association à Lugano. Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec Walter Hobi ou Peter Leemann.

Walter Hobi informe que le prochain bulletin sera une édition jubilee (50 ans). Des articles sont les bienvenus. Un appel est également lancé pour un cours. Cela fait longtemps qu'un tel cours n'a pas été proposé par l'association.

De plus en plus de collections contenant une grande quantité de matériel et de marchandises de masse sont proposées à l'association. En raison de l'énorme quantité, il n'est pas approprié de le faire circuler par les « circulations normales » et Walter Hobi propose de faire des "envois de boîtes" séparés. Christoph Plüss lance l'idée d'organiser une visite des boîtes en un seul lieu. Les idées sont prises en compte et élaborées par le comité.

Dickbuch ZH, 28 mars 2022

Pour l'exactitude du procès-verbal
Le président

P. Leemann